LÉPIDOPTÈRES HÉTÉROCÈRES

nouveaux ou peu connus de l'Afrique tropicale

par Ch. OBERTHÜR.

avec les planches 16 et 17.

I. — SYNTOMIDAE.

Naclia Alluaudi, n. sp. (pl. 16, fig. 6). — Dédiée à M. Alluaud qui a découvert cette espèce à Diégo-Suarez en 1893 et qui a bien voulu m'offrir un exemplaire ♂.

Du groupe de *Blandina* Obthr.; mais plus petite, avec les antennes noires, régulièrement pectinées depuis la base jusqu'à l'extrémité qui n'est pas blanche comme chez *Blandina*.

Les ailes inférieures d'*Alluaudi* sont jaunes à la base, noires à l'extrémité. Les pattes sont d'un brun concolore chez *Alluaudi* et non jaunes et brunes, comme chez *Blandina*; enfin l'extrémité anale est plus largement noire en dessous, chez *Alluaudi*.

N. luctuosa, n. sp. (pl. 16, fig. 4). — Récoltée à Fénérive (Madagascar) par les frères Perrot, pendant le 1er trimestre 1896.

Très voisine de *lugens* Obthr., c'est-à-dire fond des ailes noir avec des taches hyalines; mais distincte par la disposition de ces taches hyalines, notamment aux ailes inférieures.

Lugens a, comme *luctuosa*, les épaulettes rouge-orange; mais *luctuosa* a, sur chaque chaque côté de l'abdomen, près de l'extrémité anale, une tache orangé pâle qui manque chez *lugens*.

Au contraire, *lugens* a, sur le milieu de l'abdomen, en dessous, une tache orangé pâle qui manque chez *luctuosa* dont l'abdomen, en dessous, est entièrement noir. De plus le 1er article de la 1re paire de pattes est orangé chez *lugens* et tout noir chez *luctuosa*. Enfin, en dessous, les ailes supérieures de *luctuosa* ont, près du bord inférieur, une tache gris brun qui manque chez *lugens*.

N. moerens, n. sp. (pl. 16, fig. 3). — Nord de Madagascar, Pays des Antakares; capturée durant le voyage effectué de mai à octobre 1891, par les frères Perrot, d'Isokitra à Diégo-Suarez.

Du même groupe que *lugens, luctuosa, Tollinii*; c'est-à-dire noire avec des taches hyalines. Aux supérieures, *moerens* a cinq taches blanches hyalines : une, petite, arrondie, près de la base; deux, au milieu de l'aile, dont la plus grosse se trouve dans l'espace cellulaire et la plus

petite en dessous; deux, vers l'extrémité, dont la plus petite dans l'angle apical et la plus grosse divisée par la nervure, ce qui lui donne la forme du chiffre 8, près du bord marginal. A la base des ailes inférieures, il y a une tache blanche assez grosse et une petite vers l'extrémité. Les épaulettes sont blanches.

Sur chaque côté de l'abdomen qui est noir, il y a deux taches blanches; il y en a aussi trois sur le dessous de l'abdomen, à partir des dernières pattes et celles-ci ont un point blanc sur la première articulation. Les antennes sont noires avec l'extrémité blanche.

Paramelisa lophuroides, n. sp. (pl. 17, fig. 13). — Le savant Professeur Chr. Aurivillius, de l'Université de Stockholm, a figuré dans Archiv för zoologi (Band 3, nº 1), sous le titre : Verzeichniss von Lepidopteren gesammelt bei Mukimbungu am unteren Congo von Herrn E. Laman, avec le nom de *Paramelisa lophura*, une curieuse Syntomide que M. Laman avait obtenue de la chrysalide. La description est imprimée à la page 13 de l'ouvrage précité et la figure se trouve reproduite sous le nº 2 de la pl. 1.

J'ai reçu un ♂ très pur d'une espèce très voisine; l'habile chasseur L. Conradt l'avait récolté en 1896, au Kamerun, à la station appelée : Johann Albrechts Höhe. J'ai distingué cette nouvelle espèce sous le nom de *lophuroides*. Elle se distingue de *lophura* par la forme et la couleur de son pinceau anal. Chez *lophura*, ce pinceau est jaune et sort d'un gland brun; chez *lophuroides*, il n'y a pas de gland et le pinceau long et effilé est tout entier formé de poils d'un brun noirâtre. De plus le collier chez *lophura* est jaune, tandis qu'il est brun souligné de jaune chez *lophuroides*.

Dans cette dernière espèce, le dessous de l'abdomen est d'un blanc jaunâtre, centralement marqué sur chaque anneau abdominal d'un point noir. Il y a quatre de ces points noirs.

La jonction du thorax et de l'abdomen est couverte de poils courts de couleur rouge. L'extrémité des pattes est blanc jaunâtre; la 1re articulation a le dessus d'un rouge carmin vif. En dessus, l'abdomen est brun; le 3e anneau est blanc jaunâtre; ensuite chaque anneau abdominal est liséré finement de rouge. La peinture exécutée par Mlle Trottet, avec beaucoup de talent, n'indique cependant pas l'anneau abdominal blanc-jaunâtre; il faut en effet regarder le papillon bien en face, pour voir ce détail important.

Metarctia erubescens Wlk. var. ♀ **Conradti**, nov. (pl. 17, fig. 9). — J'ai reçu quelques exemplaires de cette *Metarctia* pris par

Conradt, en 1898, à Johann-Albrechts Höhe, en Kamerun, dans l'Afrique occidentale.

Il me semble que *Conradti* est une race ♀ obscure d'*erubescens* figurée par Hampson (Lep. B. M. Vol. I, pl. V; fig. 20). *Erubescens* ♀ que j'ai obtenue de Sierra-Leone (Clemens), de Benito, de Stanley-Falls et de Loango, est d'une couleur générale orangée, comme le ♂ dont les dessins sont toutefois moins accentués.

Les ♂ *Conradti* sont de même couleur jaune plus ou moins rosé que les ♂ d'*erubescens*; mais les ♀ ont les ailes supérieures d'un brun obscur et constituent ainsi une forme mélanienne.

Metarctia haematoessa Holland (pl. 17, fig. 7). — M. Conradt a pris en Kamerun 6 ♂ d'une *Metarctia* que je suppose être *haematoessa* Holland, dont Hampson a figuré la ♀. (Lep. B. M., Vol. I, pl. V, fig. 17). Les ♂ que je possède ont la teinte générale bien plus atténuée qu'il ne paraît dans la ♀ représentée par Hampson. De plus cet auteur figure l'abdomen rouge, tandis qu'il est brun dans tous mes exemplaires. Mais la disposition des taches roses sur le fond brun des ailes ne paraît pas différente et je crois dès lors que ma détermination a beaucoup de chances d'être exacte.

Le ♂ d'*haematoessa* ne semble pas avoir été décrit jusqu'ici. Les antennes sont longues, pectinées, avec l'arête d'abord brun clair, puis noirâtre et enfin l'extrémité blanche. En dessous, il y a un espace soyeux, brillant, rose à la base et près du bord interne des ailes supérieures. Les pattes ont le dessus du premier article d'un rouge carminé très vif.

Pseudapiconoma Guillemei, n. sp. (pl. 17, fig. 11). — Décrite d'après un ♂ pris dans la région de M'pala, au Tanganyika, par M. le P. Guillemé, missionnaire apostolique.

Voisine de *Preussi* Aurivillius, que j'ai reçue de Kamerun; mais très distincte par ses taches vitreuses, au nombre de 4 au lieu de 5, entièrement dépourvues d'écailles aux ailes supérieures et autrement disposées; par son abdomen en dessous annelé de blanc et de rouge orangé comme en dessus, tandis que chez *Preussi*, le dessous de l'abdomen est d'un blanc jaunâtre uni. De plus, l'abdomen de *Guillemei* a, en dessus, chaque anneau marqué de blanc d'abord et de rouge ensuite, ce qui est l'inverse dans *Preussi*. Les taches hyalines des ailes supérieures sont cerclées de rouge chez *Preussi* et ne le sont pas chez *Guillemei*. De plus on remarque chez *Guillemei* un trait rouge partant de la base et montant près de la côte et un autre trait rouge au-dessous de la nervure sous-médiane, près de la base.

P. flavimacula Wlk. var. **decora**, nov. (pl. 17, fig. 10). — Hampson figure (Lep. B. M., Vol. I, pl. VI, fig. 12) sous le nom de *flavimacula* ♂, une *Pseudapiconoma* absolument dépourvue de taches jaunes. Je possède 14 exemplaires de cette forme qu'Aurivillius appelle *testacea* et que M. Conradt a capturée à Lolodorf, en Kamerun. Je crois que la véritable *flavimacula* est celle qui est figurée dans ce travail d'après une excellente peinture de Mlle Marcelle Trottet. Le fond des ailes est gris avec un développement considérable de lavis rouge, le long du bord terminal des ailes supérieures et une accentuation normale du noyau jaune au milieu des taches rouges ordinaires. Cette forme de *flavimacula*, justifiant le nom spécifique, n'avait jamais été figurée; elle est d'une grande beauté; j'en possède une série de 15 exemplaires, la plupart très purs, récoltés à Lolodorf, en 1894 et 1895, avec la forme dépourvue de taches jaunes et qui a été appelée *testacea* par Aurivillius. La variété *haemalea* Hampson (hind wing crimson) est plus fréquente dans la forme *testacea* que dans la forme *flavimacula*.

Il y a à Johann-Albrechts Höhe, où M. Conradt en a pris 17 exemplaires en 1898, une autre variété de *flavimacula*, ou peut-être même une espèce séparée, que j'ai distinguée sous le nom de **decora**.

Cette charmante *Pseudapiconoma* se distingue de *flavimacula* par la couleur plus grise et moins rouge du fond des ailes supérieures en dessus, le développement et l'accentuation des taches jaunes, la couleur jaune et non orangée du thorax et de l'abdomen, la teinte jaune plus claire des ailes inférieures. Dans ma collection, se trouve rangée une ligne de *decora* à côté d'une ligne de *flavimacula* qui est elle-même contiguë à une ligne de *testacea*. Aucun exemplaire ne prête à confusion, ni même à transition entre les trois formes. *Testacea* est très rouge dans son ensemble et dans son facies, surtout les exemplaires qui approchent de *haemalea; flavimacula* est un mélange élégant de gris, de rouge et de jaune; *decora* est plus jolie encore, grâce au fond gris de ses ailes. Ce fond gris semble recouvert d'un très léger lavis rose qui n'empêche pourtant pas la couleur grise d'être très nette, surtout chez certains ♂, et les taches jaunes des ailes supérieures sont beaucoup plus développées que dans *flavimacula*.

Le genre *Pseudapiconoma* est composé d'un certain nombre d'espèces fort belles. Je possède presque toutes celles qui sont actuellement connues, grâce aux soins intelligents de M. Conradt, excellent chasseur, très connaisseur et ne dépensant point son temps à récolter des espèces de grande taille, plus vulgaires et pourtant toujours séduisantes, mais recherchant plutôt les papillons de moindre dimension, Hétérocères et Rhopalocères, parmi lesquels il y a plus de chances de rencontrer

des nouveautés. Ma collection est redevable à M. Conradt de documents très intéressants et c'est justice de lui en laisser l'honneur, en les faisant connaître.

P. Conradti, n. sp. (pl. 17, fig. 12). — Décrite d'après 3 exemplaires pris à Lolodorf en Kamerun par M. Conradt, à qui je fais la dédicace de cette nouvelle espèce.

La plus grande du genre; entièrement jaune d'ocre mat, avec la tête et les poils des deux premiers articles des pattes d'un rouge vermillon. La nervure costale et la nervure sous-médiane sont près de la base, marquées de rouge. La côte et les nervures des ailes supérieures, en dessus, sont grises, ainsi qu'une partie de l'espace cellulaire et basilaire et aussi un peu au-dessous de la nervure médiane.

Je possède un seul exemplaire de Togoland pris par Conradt, en 1893, qui pourrait bien être une forme rouge orange de la *Pseudapiconoma Conradti.*

II. — AGARISTIDAE.

Anaphela fianarantsoa, n. sp. (pl. 16, fig. 5). — MM. Perrot frères ont découvert cette espèce à Fianarantsoa (Madagascar) pendant le 2e semestre 1892.

Taille de *Palis* ♀; fond des ailes noir; les supérieures sont traversées dans l'espace médian (du bord costal qu'elle n'atteint cependant pas, à l'angle interne qu'elle n'atteint pas davantage), par une tache longue d'un jaune de crème, plus pâle en dessous.

La frange est marquée de blanc à l'apex des quatre ailes.

Une tache rouge foncé occupe tout l'espace basilaire et médian des ailes inférieures, en dessus comme en dessous; mais en dessus, près de la base, il y a un rembrunissement noirâtre très prononcé. La côte des ailes supérieures, en dessus, est marquée de trois ou quatre petits points jaune crème. En dessous, l'espace basilaire est jaune orange. La tête et le thorax sont noirs en dessus, avec des points jaune crème disposés par paire. Le corps en dessous et les pattes sont jaune orange. Le dessus de l'abdomen est marqué de noir et les côtés sont ponctués de noir.

Xanthospilopteryx tanganyikana, n. sp. (pl. 16, fig. 1). — Très belle espèce découverte par M. le P. Guillemé, missionnaire apostolique, à M'pala, au bord du lac Tanganyika.

L'espèce, à part les linéaments couleur de plomb qui sont répandus en dessus, sur quelques taches noires des ailes supérieures, est tout à fait bicolore, c'est-à-dire noire et jaune orange.

En dessus, le fond des ailes supérieures est noir, avec trois petites

taches costales blanchâtres et deux petites taches jaunes, au-dessous de la nervure médiane, dans l'espace basilaire. Il y a une grande tache centrale jaune dont le milieu est occupé par un gros trait noir pupillé de mine de plomb ; une autre tache jaune subapicale et une petite tache jaune arrondie dans l'angle interne.

Les ailes inférieures sont jaunes bordées de noir, sauf le long du bord anal.

Le thorax est noir, marqué de quelques taches blanchâtres, et l'abdomen est jaune, annelé de noir, en dessus. En dessous, il est noir ponctué de blanc. Les pattes sont noires avec des parties jaunes et des petits points d'un blanc vif. Le dessous des ailes reproduit à peu près le dessus.

X. Niepelti (pl. 16, fig .2). — Dédiée à M. Niepelt, descripteur de la *Xanthospilopteryx zeodita* qui est figurée dans les Novitates zoologicae, Vol. XIII, pl. X, fig. 7.

Niepelti ressemble beaucoup à *zeodita* que j'ai reçue de Lulua-Sankuru, dans le Haut-Kasai, où elle fut trouvée par Landbeck, de 1902 à 1904.

Je suis redevable de deux exemplaires de *Niepelti* à M. le P. Guillemé qui les recueillit à M'pala, près du lac Tanganika.

Niepelti a le fond des ailes noir avec des taches d'un jaune un peu ochracé ; elle ressemble beaucoup à *zeodita* pour la disposition des taches ; mais *Niepelti* a l'abdomen jaune dans les deux sexes, tandis que *zeodita* a l'abdomen noir. La comparaison entre les deux figures publiées l'une, dans les Novitates Zoologicae, l'autre à l'appui de la présente description, renseignera très exactement sur les caractères distinctifs des deux espèces.

La région de M'pala est extrêmement riche en Lépidoptères et contient une foule d'espèces encore inédites. Malheureusement la récolte et la conservation des papillons sont très difficiles dans cette contrée et les jeunes noirs dont on emploie les services pour la capture des Lépidoptères, sont loin d'avoir l'habileté et le soin des chasseurs lepchas ou malais.

Cependant il a été récolté à M'pala des Saturniides superbes dont la plupart ont été décrits par feu Sonthonnax, de Lyon, à qui je les avais confiés. Les descriptions et les figures ont paru dans l'Essai de classification des Lépidoptères producteurs de soie, publié par la Chambre de Commerce de Lyon qui entretient un Laboratoire d'études de la soie, à la Condition des soies de Lyon. M. le Dr Conte est actuellement chargé par la Chambre de Commerce de Lyon de poursuivre les travaux scientifiques, commencés par MM. Coutagne et Sonthonnax.

LÉPIDOPTÈRES NOUVEAUX OU PEU CONNUS
DE FRANCE, D'ALGÉRIE ET DE TUNISIE

par D. Lucas.

avec la planche 18 (fig. 1 à 12).

La plupart des espèces étudiées dans ce travail ont été sommairement décrites dans un certain nombre de Bulletins de la Société entomologique de France. Pour donner à ces descriptions la clarté qui leur manque, j'ai eu souvent recours aux habiles pinceaux de Mlle Marcelle Trottet et de notre regretté collègue G.-A. Poujade, dont les productions artistiques sont trop connues pour qu'il y ait lieu d'insister sur leur valeur; elles sont toujours l'expression de l'exacte vérité; c'est ce qui nous importe surtout, au point de vue scientifique.

En sus des notes complémentaires dont les Lépidoptères précédemment décrits seront l'objet, j'étudierai quelques formes nouvelles d'espèces anciennemeut connues, montrant combien nos possessions de l'Afrique septentrionale sont intéressantes par les races spéciales qu'elles offrent à nos yeux; elles en font un champ de recherches encore bien vaste à explorer.

Qu'il me soit permis, à ce sujet, de faire part à mes aimables collègues de quelques réflexions m'ayant été suggérées par les recherches personnelles auxquelles je me suis livré en étudiant les Lépidoptères de la faune Tunisienne. Lorsque j'ai entrepris ce travail, aux approches de l'année 1906, la Tunisie était depuis longtemps soumise à notre protectorat; une quantité de colons et de fonctionnaires français en avaient très rationnellement utilisé les richesses naturelles, et y avaient assuré la prédominance de notre influence. Je croyais donc trouver aisément quelques travaux émanant de nos compatriotes, et concernant la faune entomologique de ce pays; et, bien que l'étude des Lépidoptères soit très délaissée en France, en raison des nombreuses difficultés matérielles présentées par la préparation et la conservation de ces insectes, j'espérais rencontrer quelques matériaux susceptibles de me servir de jalons sur la voie que je m'étais ambitieusement tracée : l'établissement d'un catalogue provisoire des papillons Tunisiens. Le gouvernement Français n'avait-il pas déjà envoyé en Tunisie une mission scientifique, destinée à l'exploration minutieuse des richesses naturelles et de toutes sortes contenues dans ce pays? Nous sommes évidemment assez riches, en France, pour consentir à un si minime sacrifice! Pourtant, aucun document officiel ne relatait les

travaux d'une telle mission; au Muséum, pas plus que dans les collections privées, dont certaines sont cependant infiniment précieuses, l'on ne trouvait traces de Lépidoptères Tunisiens. Les Allemands, il est vrai, avaient étudié un peu les papillons des environs de Tunis, et aussi ceux de Gafsa, où des raisons commerciales et industrielles les avaient attirés; mais leurs peu nombreuses captures étaient dispersées dans quantité de collections d'outre-Rhin, où il était difficile de les examiner. Il ne fallait donc pas compter sur les ressources françaises ou étrangères pour démêler l'écheveau très complexe constitué par les *Phycitinae* tunisiennes et faire, si j'ose m'exprimer ainsi, un vrai saut dans l'inconnu.

Nous avons donc une fois de plus constaté avec tristesse que les « curieux de la nature » n'affluent pas dans les rangs de nos compatriotes, dont l'intelligence est cependant fort éveillée et qui dominent de beaucoup leurs rivaux Européens en une foule de matières littéraires, artistiques et scientifiques. La faute en incombe tout entière à notre enseignement public, lequel, malgré les très heureuses modifications qui lui ont été récemment apportées, offre encore à nos yeux quantité de parties surannées, dont la suppression, au profit des Sciences naturelles, nous semble s'imposer.

Car, si Sénèque a dit avec raison, en traitant de l'Étude des Lettres : « Litterarum studia nobiscum peregrinantur, rusticantur; in « adversitate consolationem praebent », j'estime que l'on trouve, dans l'étude des choses de la nature, les mêmes avantages : elle anime délicieusement un paysage; elle a de plus un intérêt philosophique qui n'échappe à personne, enfin une nécessité pratique se manifestant de mille façons. Pourquoi, je vous le demande, ne donne-t-on pas aux Sciences naturelles un rang prédominant dans les programmes d'admission aux écoles d'agriculture? On nous objectera qu'il n'existe pas de professeurs pour enseigner de telles matières? Que l'on crée de nouvelles chaires, pour l'enseignement scientifique! Et quelle est la conséquence pratique de ce mépris dans lequel on tient, en France, les sciences naturelles? C'est que l'éducation du jeune Français ne lui fait entrevoir qu'un seul idéal : être un fonctionnaire, et un fonctionnaire citadin. On ne lui apprend pas, dès l'enfance, à aimer la nature. Si, d'aventure, on l'exile dans quelque poste lointain, où hors des chemins obstinément foulés de la routine administrative, il pourrait vraiment faire preuve d'initiative, il s'y morfond d'ennui et voue à une complète stérilité des forces qu'il pourrait très agréablement utiliser. Il rougirait de ne pas connaître le théorème du carré de l'hypoténuse, mais il ne sait pas différencier une Sésie apiforme,

le fléau des peupliers, d'un Frelon! Il gagnerait pourtant beaucoup en science et en santé à s'oublier dans de poétiques rêveries en présence des merveilles de la nature, et il pourrait examiner avec la sérénité du vrai savant le champ que les circonstances lui ont assigné. J'en appelle aux membres du haut enseignement, honorant de leur présence notre Société et je leur demanderai d'étudier avec moi, dans un prochain travail, les remèdes qu'il faudrait apporter à l'état de choses actuel pour mettre en bonne et due place, dans les programmes universitaires, certaines branches des Sciences naturelles injustement éloignées de la vie classique.

Ne trouvant donc pas dans les milieux officiels les matériaux utiles à mon travail, je dus me rabattre sur le concours gracieux de certains de nos compatriotes que leurs occupations professionnelles conduisent à considérer avec intérêt les recherches auxquelles je m'étais consacré. Les hauts fonctionnaires de l'Administration des Eaux et Forêts n'ont pas hésité à me donner leur aimable et précieux appui, et à mettre à ma disposition certains de leurs subordonnés occupant des postes géographiquement intéressants. Ils ont estimé qu'il y avait une raison patriotique à ce qu'un Français connût avant tout étranger la faune entomologique tunisienne et ils ont autorisé leurs gardes à disposer en ma faveur de quelques loisirs pour la capture des Lépidoptères habitant les environs de leurs postes. Je dois une particulière reconnaissance à M. Tellier, Inspecteur de Forêts à Tunis, qui a bien voulu me faire bénéficier des bonnes recommandations auxquelles je viens de faire allusion, et, de plus, m'adresser une intéressante notice sur les régions occupées par les postes forestiers du Sud Tunisien. Cette notice va me permettre de donner une description sommaire des pays dans lesquels ont évolué les Lépidoptères dont il sera question dans cette étude.

Les insectes nouvellement décrits ont été capturés, en ce qui concerne la Tunisie, à Thala, Nefta, Tozeur, Kébili et les deux oasis voisines : Zarcine et Fetnana.

Je possède peu de renseignements sur Thala, ville de la Tunisie méridionale, mais non voisine du Sahara, adossée à une montagne assez élevée, dans un site pittoresque. Je suis bien mieux documenté sur les oasis de la région du Djérid et de celle du Nefzaoua. Tozeur et Nefta sont deux localités similaires du Djérid. Ce sont de grandes oasis avec palmiers, dattiers, oliviers, arbres fruitiers variés et cultures maraichères. Elles sont irriguées par de belles sources utilisées en canalisations très ramifiées et elles sont bordées de dunes de sable. L'altitude y varie de + 20 à — 40 mètres.

Dans la région du Nefzaoua se trouvent les oasis de Kébili, Zarcine et Fetnana, offrant toutes les trois le même aspect. Kébili est tout à fait au sud de la région des chotts, à 25 kilomètres de Nefta, environ. Les sources y sont très nombreuses, toutes de nature artésienne, presque toujours ce sont des cavités extrêmement profondes. La légende arabe assure qu'une noce d'indigènes ayant été accidentellement engloutie à Fetnana, des vestiges en apparurent instantanément dans une source de Zarcine, distante de cette oasis d'environ 35 kilomètres, ce qui fait croire à l'existence d'une communication souterraine entre les nappes d'eau de ces localités.

Au Djérid, l'eau sourd d'échancrures existant dans la colline très plate qui sépare les chotts Kharsa et Djérid.

Dans la plaine basse et légèrement ondulée du Nefzaoua, à 10 ou 15 kilomètres les uns des autres, on distingue de petites oasis couronnant des monticules de terrains du sommet desquels s'échappe une source arrosant les jardins disposés sur le pourtour desdits monticules. Comme au Djérid, quand le sol est humide, il est toujours absolument salé.

Le chott comprend une ou plusieurs nappes d'eau salée, entourées d'une région occupée par une terre gluante, noire et salée, enfin une étendue sèche constituée par une sorte de croûte salée. La terre gluante dont il vient d'être question, s'étendant dans un rayon de 10 kilomètres environ autour de la masse liquide, est uniformément couverte d'une plante grasse d'une hauteur d'environ trente centimètres, formant un couvert compact : elle est nommée par les Arabes Kodhème ou Kozhème? Je n'ai pu connaître son nom scientifique.

Çà et là, entre les oasis du Nefzaoua, apparaissent sur la croûte salée du chott, de petits îlots de terrains constitués de sable et de gypse, occupés par les plantes suivantes (je les indique de la manière dont elles sont désignées dans une brochure locale, qui m'a été communiquée par l'intelligent garde forestier de Tozeur, M. C. Aumont) :

Moricandi des champs,	en arabe	*Kromb*
Zygophylle blanc	—	*Bou-Griba*
—	—	*Retem*
Nitraire à trois dents,	—	*Ghardeg*
Limoniostre de Guyon,	—	*Zeïta*
Sueda ligneum,	—	*Souida* (plante noire).

Dans les oasis du Nefzaoua, on trouve le Retem et le *Tamarix tarfa*; s'ils sont rares à Kébili, Zarcine et Fetnana en sont abondamment

pourvus. L'alfa se trouve seulement à Kébili et Fetnaua. Près de la maison forestière de Kébili, la végétation est ainsi composée : un peu d'alfa, quelques joncs, des Ghardegs, des Bou-Gribas, des Souïdas, sur lesquelles aiment à se poser les *Lycaena Lysimon*, des Krombs, et surtout des Zeïtas, rampant sur le sol. Les palmeraies des oasis du Nefzaoua n'étant pas aussi productives que celles du Djérid, les indigènes y cultivent plus particulièrement les céréales et les luzernes, qui sont très facilement irriguées.

Dans le Djérid, à Nefta et à Tozeur, le sol est plus sec et plus nu que dans le Nefzaoua. Autour des maisons forestières, on observe beaucoup de *Tamarix tarfa*, d'Arta (colligone chevelu), des Retems et surtout des Arfedjs (Khante runes odorants).

Dans le Nefzaoua, les vents sont bien plus régulièrement d'E.-N.-E. qu'au Djerid. On y souffre également beaucoup moins du sirocco.

Ces préliminaires terminés, je passe à l'étude détaillée des pièces antérieurement décrites dans le Bulletin de notre Société.

Chilena Oberthuri D. Luc. (*Bull. Soc. ent. Fr.*, 1909, p. 71). — (Pl. 18, fig. 9). — En octobre 1907 je reçus de Tozeur et de Zarcine, oasis de la Tunisie méridionale, deux exemplaires mâles d'un très intéressant Lasiocampide que je ne pus rapporter à aucune espèce connue de ce groupe. Manquant de documents suffisants pour me fixer sur son identité, je soumis le mieux écrit des deux exemplaires à notre collègue, M. Charles Oberthür, dont la haute compétence est connue de tous, lequel voulut bien étiqueter ce lépidoptère de la manière suivante : « *Chilena*, nova species, près *sordida* Erech., plus blanche, à moins que ce ne soit *obliquata* Klug. Je ne connais pas le ♂ d'*obliquata* ». J'envoyai donc le *Chilena* en question à M. G. Hampson, dont l'obligeance est sans limites; malgré l'effrayant labeur qu'il a si savamment entrepris, il examine toujours avec une conscience admirable les sujets litigieux qui lui sont soumis.

Il me retourna ce Lépidoptère muni d'une étiquette portant la mention suivante : « *Chilena*, species? not *obliquata* Klug. not in British Museum ». L'espèce était donc très probablement nouvelle; aussi après de nouvelles recherches, je n'hésitai pas à la décrire dans le Bulletin de notre Société relatant la séance du 24 février 1909, sous le nom de *Chilena Oberthuri*.

Les ailes supérieures sont peu allongées et forment un triangle presque rectangle. En dessus, elles sont nettement blanches, y compris la frange, et assez luisantes. La partie de l'aile droite située en dessus de la cellule est grisâtre; la cellule discoïdale est blanche.

Une ligne subterminale grisâtre part de l'apex, légèrement sinueuse à sa partie supérieure, présentant un angle très apparent, dont le sommet est tourné vers la frange, au milieu de la longueur de ladite ligne, environ, le sommet de cet angle s'appuyant sur la quatrième nervure. Une ligne sinueuse sensiblement parallèle à la précédente, mais ne présentant pas l'angle précité, limite une partie de l'aile qui, depuis le thorax, la cellule exceptée, est parsemée de points gris, irrégulièrement placés, lui donnant un aspect assez sombre. La partie de l'aile la plus foncée est d'ailleurs celle qui se trouve au-dessous de la cellule jusqu'à la deuxième nervure. En dessous, les ailes supérieures présentant les mêmes caractères qu'en dessous, mais les lignes et taches y sont bien moins apparentes.

Les ailes inférieures sont, en dessus, blanches et fortement velues près du thorax. La partie de l'aile voisine de la frange, qui est nettement blanche, est parsemée de points gris très foncés lui donnant un aspect très foncé. En dessous, les ailes inférieures sont comme en dessus, avec les points beaucoup plus clairs.

Le thorax et l'abdomen sont très velus, et blancs. Yeux bruns, maculés de noir. Palpes très courts et blancs. Antennes roussâtres, fortement pectinées. Jambes très velues à l'origine, tarses blancs.

L'exemplaire de Zarcine est beaucoup plus blanc que celui de Tozeur.

Cette espèce a été dédiée à mon excellent collègue et ami M. Charles Oberthür, dont les conceptions philosophiques, si élevées, sur la variation des espèces, se manifestent actuellement dans des publications qui seront un des plus beaux monuments de la science entomologique.

Polia grisea D. Luc. (*Bull. Soc. ent. Fr.*, 1908. p. 93). — (Pl. 18, fig. 1). — Le 10 novembre 1906, je reçu de Kebili (Tunisie), trois exemplaires, deux mâles et une femelle, d'une Noctuelle remarquable que je communiquai à MM. Ch. Oberthür, P. Mabille et G. Hampson. Ils reconnurent en elle une espèce appartenant très probablement au genre *Polia*, voisin de *canescens* Dup. par ses caractères anatomiques. Je l'ai décrite, en raison de son aspect, sous le nom de *grisea*, dans le Bulletin de notre Société du 8 avril 1908. Je vais compléter en quelques lignes la description sommaire qui en fut donnée à cette époque.

Ailes supérieures. — Les ailes sont assez allongées. En dessous, elles sont d'un gris de plomb, avec la frange plus foncée, mais mêlée de blanc. Une subterminale nettement blanchâtre, ondulée, sensiblement

parallèle à la frange. Entre cette subterminale et la réniforme on observe une ligne noire distincte, très sinueuse, au début parallèle à la subterminale, puis se rapprochant, vers sa base, du thorax, en un sommet d'angle droit très net. La réniforme et l'orbiculaire sont assez distinctes, se détachant, sur le fond, en gris pâle. Enfin, près du thorax, une ligne oblique noirâtre s'arrêtant à la nervure 3 rejoint la ligne noire précédemment indiquée par une ligne en forme de Ω. En dessous, ces ailes sont blanches, saupoudrées d'une infinité de points gris, avec une tache discoïdale noire très nette. La frange est mêlée de blanc.

Ailes inférieures. — En dessous, les ailes et franges sont blanches, saupoudrées d'une infinité de points gris, avec le bord marginal indiqué par une ligne brisée grisâtre. En dessous, elles sont semblables, avec un point discoïdal noir très marqué.

Thorax gris, mêlé de points noirs; abdomen gris foncé. Antennes noires mêlées de gris, filiformes, hérissées d'une infinité de poils blancs courts et très fins, disposés par pinceaux suivant deux directions différentes, longitudinales. Yeux noirs. Palpes blancs, mêlés de taches noires. Trompe assez longue, brune. Jambes grises, tarses noirs et blancs.

La femelle ne diffère du mâle ci-dessus décrit qu'en ce que les ailes inférieures sont plus chargées d'atomes grisâtres; les antennes sont filiformes.

Tapinostola Mabillei D. Luc. (*Bull. Soc. ent. Fr.*, 1907, p. 342). — (Pl. 18, fig. 7). — Cette espèce a été décrite dans le Bulletin du 26 décembre 1907. J'en possède trois exemplaires 2 ♂ et 1 ♀, capturés à la lumière au Tarf, Algérie, en octobre 1903 et novembre 1904. Elle portera le nom de notre excellent collègue M. P. Mabille, dont les hautes connaissances, largement mises à contribution, m'ont été d'un précieux secours pour la détermination des délicates espèces algériennes et tunisiennes reçues par moi depuis l'année 1903. — Voici la description détaillée du mâle.

Ailes supérieures. — Assez allongées. En dessus de couleur jaune paille, présentant un petit point noir à l'extrémité de la cellule discoïdale; entre ce point et la frange, une ligne courbe sinueuse très distinctement écrite en noir, tourne sa concavité vers la frange, puis, à partir de la nervure limitant inférieurement la cellule, devient parallèle à la frange. En dessous de ladite nervure, un pinceau d'un noir foncé, s'allongeant au delà de la ligne sinueuse susdite en un trident appuyé sur les nervures 4 et 5. Entre la ligne sinueuse et la frange,

d'une manière générale, toutes les nervures sont recouvertes d'un semis de points noirs. La frange elle-même est légèrement pointillée de noir. En dessous, les ailes sont d'un blanc jaunâtre, aux nervures marquées par un semis de points noirs très fins, avec le pinceau noir dont il a été question en dessus, assez apparent, mais un peu confus.

Ailes inférieures. — Elles sont en dessus d'un gris jaunâtre pâle, avec un semis de points gris surtout apparent sur les nervures (mais non sur la frange) et une ligne grise bien distincte, à peu près parallèle à la frange. En dessous, elles sont uniformément grises.

Thorax jaunâtre; vertex plus clair. Abdomen de la couleur du fond des ailes inférieures. Palpes longs, relevés en avant, jaunâtres. Jambes d'un gris jaunâtre. Antennes minces, longues, jaunes, hérissées de poils blancs très fins.

La femelle est absolument semblable, mais avec les antennes filiformes. M. G. Hampson, auquel cette Noctuelle a été soumise pour examen, s'est demandé si l'on ne se trouvait pas en présence d'une variété nouvelle de la *Tapinostola fulva*, de Hüber. Voici les différences qui ont été relevées par moi entre les deux espèces : dans *Mabillei*, les ailes supérieures sont beaucoup plus grandes, plus allongées et moins rondes que dans *fulva*. Le corps, cependant, n'est pas plus robuste dans l'une que dans l'autre. La ligne sinueuse noire et continue des ailes supérieures, en dessus, tourne nettement sa concavité vers la frange, à sa partie supérieure ; dans *fulva*, cette ligne est composée de points espacés disposés suivant une courbe constamment parallèle à la frange. Les palpes sont plus élevés dans *Mabillei*, que dans *fulva*.

Les trois exemplaires que je possède de cette nouvelle espèce concordent absolument, quant à leurs caractères. Il y a donc là une race distincte, très probablement spéciale au Nord de l'Afrique, devant constituer une espèce nouvelle. La question de sa validité ne sera tranchée que lorsque ses premiers états seront connus.

Pseudohadena Tellieri D. Luc. (*Bull. Soc. ent. Fr.*, 1907, p. 196). — Cette espèce a été écrite dans le Bulletin du 26 juin 1907, sous la dénomination inexacte de *Taeniocampa Tellieri*.

Ailes supérieures. — Plus allongées que dans *pulverulenta*. Au-dessus, d'un rouge carné pâle; la réniforme et l'orbiculaire sont plus pâles que le fond de l'aile, et légèrement entourées de brun. Au-dessus de l'orbiculaire, sur le bord supérieur de l'aile, trois taches brunes légèrement obliques. La subterminale, voisine de la frange, est sinueuse et légèrement écrite en brun. Quelques points foncés très petits sont irrégu-

lièrement répartis sur les ailes. La frange est mêlée de blanc. — En dessous, les ailes sont de la même couleur, plus pâles; la réniforme est nettement visible.

Ailes inférieures. — En dessus, d'un gris rougeâtre avec une ligne sinueuse très distincte, écrite en brun. En dessous, dessins identiques, avec la tache discoïdale très nette.

Le thorax et la tête sont de la même couleur que les supérieures, dessus comme dessous. L'abdomen est, comme les inférieures, gris-rougeâtre. Antennes pectinées chez le ♂, hérissées de pointes parallèles suivant deux directions longitudinales différentes, pointes elles-mêmes couvertes de poils blancs parallèles. Antennes filiformes chez la ♀. Jambes jaunâtres. Palpes très courts, jaunes. Yeux noirs, avec des poils blancs.

Kébili, Tunisie, du 10 au 20 novembre 1906. — Cette espèce a été dédiée à M. Tellier, inspecteur des forêts à Tunis, ancien élève de l'École Polytechnique, en faible témoignage de reconnaissance pour tous les bons offices dont je lui suis redevable.

Amathes Volloni D. Luc. (*Bull. Soc. ent. Fr.*, 1907, p. 342). — (Pl. 18, fig. 2). — M. G. Hampson n'a pas hésité à m'affirmer que cette espèce était nouvelle, lorsque je la soumis à son savant examen. Elle est forte intéressante, et l'une des plus typiques, parmi celles qui ont été trouvées dans le Nord de l'Afrique. Elle a été décrite dans le Bulletin du 26 décembre 1907, sur une dizaine d'exemplaires plus ou moins frais, ♂ et ♀, reçus de Kébili, Tunisie, en novembre 1906. Elle a été dédiée à M. A. Vollon, notre collègue, peintre de premier ordre, qui n'a cessé de me témoigner d'une manière charmante sa bienveillante amitié.

Le ♂ et la ♀ présentent des caractères presque identiques. La description ci-dessous se rapporte à une ♀ très fraîche.

Ailes supérieures. — Assez allongées. En dessous, d'un jaune rougeâtre, irrégulièrement parsemées de taches d'un brun rougeâtre. La réniforme et l'orbiculaire, plus claires que le fond de l'aile, sont séparées par un intervalle nettement plus foncé que lui. Entre la réniforme et la marge, deux lignes sinueuses, se détachant en clair sur le fond, sont bordées de brun-rougeâtre foncé. En dessous de la réniforme, une tache quadrangulaire brune très apparente. La frange est de la couleur des ailes supérieures, mêlée de brun. Les ailes supérieures, en dessous, sont presque uniformément blanches.

Ailes postérieures. — En dessous, d'un blanc grisâtre, portant en

général une ligne foncée distincte, parallèle à la frange; en dessous, elles sont blanches.

Le thorax est de la couleur des ailes supérieures; l'abdomen, de celle des inférieures, les palpes courts, blanchâtres, sont étendus en avant. Les antennes sont longues, minces, jaunes et crénelées, hérissées de poils blancs très fins.

La fixation du genre de *Volloni* a été faite par M. G. Hampson.

Orrhodia erythrocephala ab. **unicolor**, nov. — *Alis anticis supra unicoloribus nigris.*

Au mois de décembre des années 1903 et 1904, je reçus du Tarf, Algérie, quelques exemplaires d'une forme remarquable de l'*Orrhodia erythrocephala,* capturés à la miellée dans des bois de chênes situés sur le versant nord des collines voisines de la localité précitée, à une altitude de 600 mètres, non loin de la frontière tunisienne.

Ailes supérieures. — En dessus unicolores et d'un noir très brillant.

Il existe des exemplaires de transition entre la forme *glabra* Hb. (commune du Tarf avec le type d'*erythrocephala*), et la nouvelle forme décrite, exemplaires dans lesquels la réniforme et l'orbiculaire sont distinctes, ainsi que la ligne noire oblique voisine de l'apex. De plus, dans ces exemplaires, les ailes, au lieu d'être d'un noir uniforme, sont nuancées de brun rougeâtre. Les ptérygodes restent toujours de couleur brune.

Variétés nouvelles algériennes de l'*Orrhodia vaccinii.* L.

Dans les bois de chênes dont il vient d'être question à propos de l'*Orrhodia* ab. *unicolor* (mihi), situés dans la commune du Tarf, Algérie, furent pris en 1903 et 1904, au mois de décembre, à la miellée, de nombreux exemplaires de l'*Orrhodia vaccinii.* L, dont plusieurs présentaient des particularités très intéressante. Je vais les comparer rapidement aux races européennes de *vaccinii,* et indiquer celles qui méritent d'être signalées.

Le catalogue de Staudinger, édition de mai 1901, signale les formes suivantes :

vaccinii L. type : forma fere unicolor.

ab. *spadicea* Hb. Al. ant. plus minusve nigro fasciatis.

ab. *mixta* Stgr. al. ant. exterius (et in medio) dilutius fasciatis.

vaccinii L. type et *mixta* sont fréquentes au Tarf. Je n'ai pas vu d'exemplaires pouvant se rapporter valablement à *spadicea.* Les *vaccinii* algériennes sont en général très robustes, avec les ailes plus allongées que celles des exemplaires de la France centrale. Mais, indé-